REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 22 juin 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire (DT)

Inauguration de l'Espace rivières du PAV

Expérimentation de lutte contre les îlots de chaleur et lancement de la concertation Espaces rivières

M. Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire et Mme Perler, Maire de Genève, inaugurent aujourd'hui un espace public d'un nouveau genre: le projet d'expérimentation éphémère Cool City Boissonnas, premier acte du projet Espaces rivières du PAV. Ce dernier propose l'aménagement provisoire d'un espace public majeur autour de la future remise à ciel ouvert de deux rivières cantonales, l'Aire et la Drize, bordées par un axe structurant de mobilités douces. Cet espace public test initié par le canton s'inscrit également dans le cadre de "COOL CITY", programme pilote de la Confédération qui permet la concrétisation d'un projet d'expérimentation éphémère ayant pour objectif de réaliser des espaces publics répondant aux enjeux du confort climatique des usagers.

La requalification du parking Boissonnas, intégrant d'ores et déjà une pépinière urbaine au cœur du futur quartier des Acacias, est un symbole de la transformation urbaine enclenchée au PAV, en réponse aux objectifs du plan climat cantonal 2030 et aux défis de la transition écologique. La future confluence de l'Aire et de la Drize, à proximité du pavillon Sicli, est le lieu de cette expérimentation. Celle-ci répond à la mise en œuvre opérationnelle du plan climat cantonal 2030 sous l'angle de la lutte contre les îlots de chaleur. Elle marque également le lancement du projet Espaces rivières et de la concertation citoyenne qui l'accompagnera tout au long de son développement.

Espaces rivières

Véritable colonne vertébrale du futur réseau d'espaces publics du PAV, le projet Espaces rivières accueillera également une voie verte de mobilités douces, de nombreuses plantations ainsi que des espaces de quartiers, lieux de sociabilité et de nouveaux usages, en lien avec les futurs développements prévus sur son tracé. Il présentera une forte composante naturelle, l'objectif étant de créer un milieu favorable au développement d'une flore et d'une faune diversifiée et de recréer de nouvelle continuité écologique depuis les vallons amont de l'Aire et de la Drize, jusqu'aux rives de l'Arve. Chacun des quartiers du PAV traversé par ces rivières (Grosselin, grand parc, Etoile, Acacias) bénéficiera ainsi d'un espace végétal et naturel à

destination des habitant-e-s et usager-e-s. En renforçant la robustesse du dispositif de protection contre les crues et en participant à la lutte contre les îlots de chaleurs, le projet Espaces rivières participe pleinement à l'adaptation du territoire cantonal aux effets des changements climatiques que nous observons désormais depuis quelques années.

Comme l'ensemble de la transformation du PAV, ce projet sera réalisé de manière progressive, par étapes, entre 2025 et 2050. Néanmoins, tout au long de cette période, il fera l'objet d'interventions provisoires et d'expérimentations visant à tester de nouveaux types d'aménagement tout en permettant à la population de participer à la transformation du PAV.

Une expérimentation inédite

Le concept de la requalification du parking Boissonnas a créé une île végétale à la future confluence de l'Aire et de la Drize. La forme de tourbillon évoque la rencontre des deux rivières. Ce dernier génère des îles végétales sur lesquelles sont plantées des espèces pionnières choisies pour leur caractère résistant et adapté aux conditions climatiques actuelles et futures. L'espace boisé au cœur est pensé comme un espace de sociabilité, offrant de l'ombre, de la fraîcheur et l'image de l'eau: c'est un espace de confort climatique. Au milieu d'un parking "stérile", l'objectif est de créer une oasis d'innovation et de rencontre en contraste avec son environnement.

Cette expérimentation permet de tester de manière concrète la transformation des espaces publics avec une approche qui s'oriente sur le confort climatique des usagers. Dans ce sens, des mesures de terrain seront réalisées pour appréhender l'évolution de ce dernier avec les nouveaux aménagements. Ce lieu est également une nouvelle pépinière urbaine de 85 arbres pour les futures plantations qui seront réalisées dans le cadre du projet Espaces rivières, leur offrant une possibilité de s'acclimater à leur futur lieu de vie et assurant ainsi leur pérennité. Cette opportunité d'arborisation s'inscrit pleinement dans le cadre des actions portées par la stratégie d'arborisation cantonale et lancée ce printemps au Parc Crozet.

Finalement, les aménagements proposés sont pensés avec sobriétés et intègrent les principes de l'économie circulaire. Le mobilier urbain est récupéré, les assises sont réalisées grâce aux poutres issues de la déconstruction des halles industrielles voisines.

Quelques chiffres

- 700 m^2
- 30 places de parking transformées en espace végétalisé
- 85 arbres plantés
- 75 arbustes plantés
- 11 modules de mobilier urbain récupérés

Cool City

Les cantons et les zones urbaines suisses, dont Genève, subissent des périodes caniculaires qui s'accentuent au fil des années avec les effets du changement climatique qui sont ressentis par la population, et soulèvent non seulement des questions de confort en milieu urbain mais également de santé publique. Cette situation pousse les collectivités à s'engager pour la prévention et la lutte contre les îlots de chaleur.

Le projet Cool City s'inscrit pleinement dans cette démarche qui vise à expérimenter les mesures les plus adaptées afin de réduire l'impact de la chaleur sur les usagers de l'espace public. Dans ce sens, il contribue aux objectifs du plan climat cantonal 2030 de deuxième génération dans le cadre de la lutte et de la prévention contre les ilots de chaleur en milieu urbain.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, en contactant Mme Aline Bohlen, chargée de communication, DT, T. 022 546 60 47 ou 076 615 63 58;*
- *Mme Frédérique Perler, Maire de la Ville de Genève chargée du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), en contactant Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle, T. 076 375 69 44.*